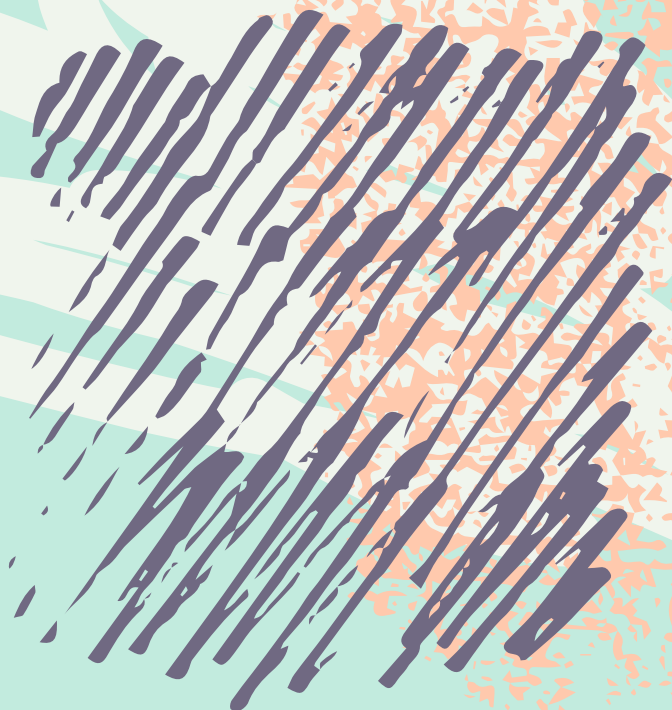


- « Sensibiliser la société »
- « Miser sur la prévention »
- « Être vigilant »
- « Écouter et croire l'enfant qui révèle des violences »

Apprendre des victimes et survivant·e·s de violences sexuelles



Témoignages recueillis par le Service des droits de l'enfant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.



- « Sensibiliser la société »
- « Miser sur la prévention »
- « Être vigilant »
- « Écouter et croire l'enfant qui révèle des violences »

Apprendre des victimes et survivant·e·s de violences sexuelles

La Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels a lieu le 18 novembre. Afin de contribuer à une sensibilisation nationale aux violences sexuelles subies dans l'enfance, nous donnons la parole à des victimes et survivant·e·s. Lisez ici leurs témoignages et leurs souhaits.

Les témoignages ont été recueillis par le Service des droits de l'enfant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) pour soutenir [la campagne du Conseil de l'Europe](#). Cette année, le Conseil de l'Europe a sélectionné comme thème « Apprendre des victimes et des survivant·e·s de violences sexuelles subies dans l'enfance pour inspirer un changement de politiques ».

Je souhaite que la discussion soit normalisée, car le silence entourant cette problématique accentue le

sentiment de culpabilité et de honte chez les victimes.

Je souhaite également que la société comprenne que plus de 90 % des auteurs et auteures sont une personne du cercle de confiance de l'enfant.



Faire attention aux jeunes introvertis,

ils sont plus effacés et on pourrait passer à côté de quelque chose.

On ne tient pas assez compte de la violence psychologique subie par l'enfant venant de son parent, vécue au quotidien. Impression qu'il n'y a que la violence physique qui est prise en compte.

Attention au cloisonnement entre les services et le secret professionnel non partagé, cela donne une vision étriquée de la globalité de la situation – au détriment de la victime.



Notre État de droit et la prévention proposée dans les écoles doivent s'améliorer au plus vite, les jugements doivent être respectés et les procédures engagées sans délai. À ce jour, mon père est libre et n'a subi

**aucune conséquence
malgré le jugement
du tribunal.**

Les crimes sexuels sont toujours graves et ne devraient jamais être pris à la légère.

J'aurais souhaité qu'on me croie.

La police judiciaire a sous-entendu que je ne pouvais pas avoir de souvenirs, car j'étais encore si jeune à l'époque des faits ; – je devais avoir 2 ou 3 ans.

J'aurais eu besoin de plus de soutien de la part de ma mère. Elle aurait dû venir dans la chambre quand elle m'a entendu dire « Aïe, ça fait mal ». Elle aurait dû essayer d'en savoir plus et poser plus de questions.



Mon vœu est que la société soit sensibilisée au fait que

les violences sexuelles arrivent fréquemment dans les fratries

et qu'il est important que les parents soient vigilants et surveillent leurs enfants eux-mêmes plutôt que de les laisser avec leur grand frère, par exemple ;

que les enfants ne soient pas exposés à la pornographie car cela les incite à reproduire les actes sur d'autres enfants ;

que les enfants victimes n'aient pas à porter des masques et qu'ils soient crus.



Services d'aide et de soutien au Luxembourg
www.violence.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



PARQUET GÉNÉRAL DU GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG

Service Central d'Assistance Sociale – SCAS
Service d'Aide aux Victimes



Alupse association luxembourgeoise
de pédiatrie sociale